

## Diplôme Spécialisé en Risk Management

### **POURQUOI ?**

*Le Risk Management s'étend bien au-delà du domaine de l'assurable ; la maîtrise de l'ensemble des risques d'entreprise constitue un ingrédient vital de la saine gouvernance d'entreprise.*

### **OBJECTIFS**

---

- ✓ Mesurer avec une méthodologie adéquate les risques pouvant écarter l'entreprise de ses objectifs stratégiques.
- ✓ Décider sur la base d'éléments objectifs des mesures à prendre pour améliorer le ratio risques/opportunités.
- ✓ Réduire les risques pouvant mettre en danger l'entreprise.
- ✓ Développer une meilleure maîtrise des risques clés de l'entreprise pour améliorer l'image de la société.
- ✓ Préparer l'entreprise aux nouvelles directives en matière de « Corporate Governance » et de contrôle interne.

### **PROGRAMME**

---

#### **Module 1 : La gestion du risque - Condition indispensable d'une meilleure gouvernance**

- 1- L'appréhension des risques.
- 2- Les nouvelles exigences en matière de Risk Management.
- 3- La gestion et la communication de crise.

#### **Module 2 : Les risques opérationnels**

- 1- L'analyse causale : base du Risk Management Opérationnel.
- 2- La gestion des risques liés à la réalisation d'un projet.
- 3- Les risques liés à la chaîne d'approvisionnement.
- 4- L'organisation du contrôle interne.
- 5- Les risques liés aux ressources humaines

#### **Module 3 : Les risques financiers**

- 1- Les rapports financiers : transparence ou zones d'ombre ?
- 2- Les risques financiers purs.
- 3- Les mécanismes de financement des risques.

#### **Module 4 : La dimension juridique et le Risk Management**

- 1- La dimension juridique pour les entreprises.
- 2- Les assurances et la responsabilité civile.
- 3- Le « Contractual Risk Management »
- 4- Les interactions entre risk manager, insurance manager et conseiller juridique.

#### **Module 5 : Les risques de l'information**

- 1- La gestion de la sécurité de l'information.
- 2- La fraude informatique et l'intrusion informatique.
- 3- Le « Contingency Planning » informatique.
- 4- La protection de l'information et des systèmes informatiques.
- 5- Les risques de solutions e-Business.